

Pully

URBANISME
 PORTRAIT
 SOCIÉTÉ LOCALE
 LÉGISLATURE
 COACHING CARBONE
 CULTURE
 SERVICE
 JEUNESSE
 AGENDA

ÉDITO

L'école a un rôle essentiel dans la société, celui de donner l'accès à la connaissance et à un esprit critique. Ainsi, pour une commune, la construction d'un collège est un événement important bien que relativement rare. L'augmentation du nombre d'élèves impose de construire des classes supplémentaires pour l'établissement primaire.

A l'instar de l'habitat, il est préférable de densifier les équipements scolaires afin d'en optimiser leur utilisation et de préserver des espaces verts ailleurs dans la commune. C'est exactement ce qui est prévu avec le projet d'extension du Collège Principal où l'ambitieux programme – dix salles de classe, une double salle omnisport, diverses autres salles pour les besoins scolaires, des bureaux, une bibliothèque, un économat, etc. – trouve sa place dans le périmètre existant et affecté à cet usage depuis plus d'un siècle. Le concours d'architecture, jugé l'année dernière, a permis de faire émerger la meilleure solution, soit l'édification, à l'horizon 2026, de deux bâtiments au sud du Collège Principal et de l'Annexe Ouest.

C'est donc une réalisation majeure qui sera prochainement soumise au Conseil communal et dont la portée va bien au-delà de cette législature, s'agissant de l'avenir de nos enfants.

EXTENSION DU COLLÈGE PRINCIPAL

LE LAURÉAT DU CONCOURS EST CONNU

Approuvé par la Municipalité en octobre 2019, puis par le Conseil communal dans sa séance du 20 novembre, le préavis pour la révision du plan d'affectation « Collège Principal » et l'organisation du concours d'architecture s'achève avec l'exposition des projets primés et l'annonce du lauréat.

Suite à l'élaboration d'un Masterplan (2013) destiné à définir une stratégie globale répondant à la fois aux besoins scolaires, parascolaires et aux besoins d'entretien des constructions existantes, la Municipalité a lancé un concours de projets d'architecture en vue de l'extension du Collège Principal. En effet, le Masterplan propose de regrouper toutes les extensions nécessaires sur le site du Collège. L'objectif est de rassembler la quasi-totalité du programme primaire sur un même site.

Le programme du concours comprenait 20 salles d'enseignement, soit 10 salles de classe et 10 salles polyvalentes. Le programme d'enseignement était assorti des locaux administratifs et parascolaires correspondants ainsi que d'une bibliothèque scolaire et d'une salle de gymnastique double destinée aux écoles et aux associations sportives pulliérannes.

Le concours d'architecture, qui s'inscrit dans le cadre d'une procédure d'octroi de marchés publics, a permis à la Ville de Pully de disposer de nombreux projets imaginant diverses options de reconfigu-



tion de ce site scolaire. Au terme de trois jours de délibérations, le jury composé de la Municipalité, de représentants de la Direction des écoles, d'architectes et d'ingénieurs a désigné un projet lauréat à l'unanimité ainsi que huit autres projets primés.

« La Municipalité se réjouit de l'intérêt suscité par ce concours, puisque ce ne sont pas moins de 78 projets qui ont été rendus dans le délai imposé et admis au jugement. »

Gil Reichen, Syndic et vice-président du jury

Le projet retenu, Laurel & Hardy du bureau d'architecte Itten + Brechbühl SA et du bureau d'ingénieurs civils Boss

& Associés Ingénieurs conseils SA, instaure une relation claire entre les constructions existantes et futures. Ces dernières prennent la forme d'un socle bâti, disposé le long de l'avenue C. F. Ramuz, ponctué par deux bâtiments à ses extrémités. Cette nouvelle horizontale, inscrite en surplomb de l'avenue, propose en son centre un bel espace dédié au sport extérieur, en complément de la salle de gymnastique existante et de la piscine. Cette proposition poursuit la logique d'occupation de ce coteau orienté au sud par des plateaux étagés qui portent des constructions. Elle est complétée par une nouvelle liaison piétonne prévue à l'ouest et par des escaliers extérieurs publics, disposés parallèlement à la pente. Cette disposition simple et efficace des volumes bâtis sur le site instaure un nouvel équilibre à l'ensemble, tout en perpétuant le rôle prépondérant du Collège Principal.

Le premier prix ainsi que les huit autres projets distingués seront présentés à la population à l'occasion d'une exposition organisée au Foyer de la Maison Pulliérane, du 28 mars au 3 avril 2022.